

FINANCEMENTS POSSIBLES

Le Jardin Moderne étant un organisme de formation enregistré à la DIRECCTE, différentes prises en charge peuvent être envisagées selon votre situation. Nous sommes à votre disposition pour vous en informer.

- ▶ Si vous êtes **salarié (e)** : votre employeur peut vous renseigner, le coût de la formation peut-être pris en charge par l'OPCA dont il dépend, dans le cadre d'un plan de formation ou d'un Compte Personnel de Formation (CPF).
- ▶ Si vous êtes **intermittent (e) du spectacle** : contactez l'AFDAS.
- ▶ Si vous êtes **demandeur d'emploi** : votre conseiller Pôle Emploi ainsi que la DIRECCTE peuvent vous renseigner.
- ▶ Si vous avez **moins de 26 ans** : votre mission locale peut vous renseigner.
- ▶ Si vous êtes **une personne handicapée** : l'AGEFIPH peut vous renseigner.
- ▶ Si vous êtes **bénéficiaire du RSA** : votre Centre Communal ou Départemental d'Action Social (CCAS ou CDAS) peut vous renseigner.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

- ▶ **Contactez le responsable des formations :**

formation@jardinmoderne.org – 02 99 14 04 68